COMPTE RENDU

Groupe de travail Emploi / Formation

6 mai 2026 – Théâtre Ledoux Les 2 Scènes, Besançon

Participants

Michel Ramillon	Direction Régionale France Travail
Vanessa Douzon	Syndicat des Cirques et Compagnies de Créations
Laurent Gauvin	Région Bourgogne-Franche-Comté
Christophe Gaiffe	CIP Franche-Comté
Lionel Tessier	SNAM – CGT
Marie-Hélène Basset	Culture Action Bourgogne-Franche-Comté
Jean-François Mezeix	Culture Action Bourgogne-Franche-Comté

Le compte rendu de la séance précédente a été lu et validé par l'ensemble du groupe.

1. Tour de table – État des lieux

Michel Ramillon – *Direction Régionale France Travail*

- Aucune nouveauté à signaler pour France Travail à ce stade.
- Arnaud Friedman devrait prendre la suite au sein du COREPS.
- Les budgets formation chutent de manière vertigineuse. Les personnes sont de plus en plus orientées vers d'autres secteurs.
- L'État récupère des crédits sur de nombreux dispositifs, y compris chez les mutualisateurs.

Vanessa Douzon – *Syndicat des Cirques et Compagnies de Créations*

- Pas d'actualité nouvelle à partager.
- La question de l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail, les conditions de travail et la création artistique est de plus en plus présente dans les réflexions du secteur.
- Baisse des budgets constatée.
- Il n'est pas normal que les structures doivent supporter le coût de la formation de leurs salariés.

Laurent Gauvin – *Région Bourgogne-Franche-Comté*

- Une évaluation est en cours (état des lieux et préconisations) sur les festivals du territoire, dont les difficultés financières s'accentuent. Le bénévolat atteint ses limites et les recettes se restreignent.
- Le dispositif régional reste stable, avec quelques ajustements en cours sur le règlement d'intervention (développement durable, parité…), sans compensation financière supplémentaire.
- Une restitution est prévue auprès des festivals et des élus.

Christophe Gaiffe – *CIP Franche-Comté*

- La situation des travailleurs précaires s'inscrit sur une pente dangereuse.

Lionel Tessier – *SNAM – CGT*

- L'approche de l'été révèle que de nombreuses personnes se retrouvent sans travail.
- Sans le FONPEPS, des tournées s'annulent.
- Des signaux préoccupants sont observés : des artistes exercent des missions techniques faute de travail artistique suffisant, et des techniciens peinent à trouver des engagements alors qu'ils étaient bien actifs il y a trois ans. Le secteur entre dans une période difficile.
- Les baisses de subventions suscitent de nombreuses interrogations, y compris sur la manière dont elles ont été réparties. Certains acteurs ne comprennent pas les arbitrages effectués.
- Le changement de municipalité à Besançon crée des incertitudes pour de nombreux événements qui ne savent pas s'ils bénéficieront de subventions. La présence d'un élu d'extrême droite au Grand Besançon Métropole n'augure pas de bonnes perspectives pour le secteur.

Marie-Hélène Basset – *Culture Action Bourgogne-Franche-Comté*

- Le secteur est au cœur d'un effet de ciseau : les structures arrivent avec des situations de plus en plus complexes.
- Sur le territoire de l'Yonne, la situation est particulièrement critique : les aides à la culture ont disparu au niveau local. De nombreuses structures qui s'étaient installées sur ce territoire après le COVID retournent à Paris.
- Culture Action est certifiée Qualiopi. Des évolutions importantes sont intervenues dans le financement de la formation professionnelle pour les intermittents et les artistes-auteurs.
- L'AFDAS a mis en place un calcul au quadrimestre : lorsque l'enveloppe est épuisée avant la fin des quatre mois, il n'est plus possible de bénéficier d'une prise en charge. Cela concerne notamment les formations demandées par la DRAC et la Région (prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels).
- Pour les structures, une enveloppe imputable de 2 500 € est désormais prévue pour la formation des salariés, ce qui revient à leur faire porter le coût de la formation.
- Les artistes-auteurs sont désormais soumis à une période de carence rétroactive. Des personnes ayant déposé un dossier en janvier 2026 pourraient ne pas avoir accès à la formation avant juin 2027, ce qui accentue leur précarisation.
- France Travail ne finance pas la formation dans le secteur culturel, considérant qu'il n'y a pas suffisamment de débouchés. Le financement repose donc soit sur les structures, soit sur les individus.

- La gestion des données sociales et les tâches administratives pèsent de plus en plus sur les artistes, qui se retrouvent à tout gérer : administration, comptabilité, développement de projet, diffusion.
- Trois conseillères de l'AFDAS couvrent l'ensemble du territoire régional, ce qui limite l'accompagnement de proximité. Elles se déplacent parfois sur le terrain pour répondre aux questions des usagers.
- Culture Action en est venue à répondre à un appel à projets de la DREETS pour proposer des formations gratuites, révélant l'incohérence du système actuel.
- Il y a aussi un resserrement au niveau du CPF.
- Le département de la Saône-et-Loire (71) est très moteur au niveau du Dispositif Local d'Accompagnement. La situation y est meilleure que dans l'Yonne (89).
- Une interrogation se pose sur l'opportunité de continuer à investir dans la formation dans ce contexte.

2. Perspectives et pistes de travail

Le groupe a examiné les six axes de travail identifiés lors de la précédente séance. Les échanges ont permis de préciser les orientations pour chaque chantier.

Conditions d'accueil des stagiaires

- Le constat est posé que les règles encadrant les stages sont fréquemment méconnues ou contournées, y compris par le recours à des conventions de stage établies par des établissements étrangers dont la légitimité est douteuse.
- Il est proposé d'élaborer un document de préconisations destiné au groupe de travail « Conditions de travail » du COREPS, en vue de son intégration dans la prochaine convention DREETS. Ce document pourrait servir de base à des contrôles cibles sur les conditions d'accueil (charge de travail, qualité du tutorat).
- Un document de travail partagé sera créé pour permettre une contribution collective avant transmission au groupe « Conditions de travail ».

Information sur les droits à la formation

- L'évolution du calendrier de l'AFDAS représente un enjeu majeur pour les usagers. Une note de synthèse doit être élaborée à destination des salariés, intermittents et artistes pour expliquer les nouvelles règles, ainsi qu'une note séparée à l'attention des financeurs.
- L'AFDAS sera invité à valider la note avant diffusion. Il est également proposé d'inviter un représentant de l'AFDAS au prochain groupe de travail pour répondre directement aux questions.
- Un temps d'information spécifique sur l'AFDAS pourrait être organisé sur le territoire.

Formations adaptées aux besoins du secteur

- L'AFDAS interroge déjà les employeurs sur leurs besoins en formation. Il est proposé d'étendre cette démarche aux intermittents, en sollicitant l'AFDAS pour qu'il réalise un retour d'enquête sur les besoins exprimés par ce public.

- Une préconisation portée par le COREPS sera formulée sur ce sujet à l'issue des échanges avec l'AFDAS.

Cartographie des formations et des emplois

- Il est proposé de procéder à une mise à jour de la cartographie existante plutôt que de relancer un travail de cartographie complet. France Travail peut contribuer à cette actualisation.
- Un échange a eu lieu avec l'INSEE, qui a proposé de mettre à jour les données existantes sans engager une nouvelle enquête. Une réunion de cadrage avec l'INSEE est à organiser pour définir les besoins et le calendrier.
- L'horizon de 2027 est envisagé pour disposer d'une année complète de données. Un groupe technique thématique sera constitué.
- Transition Pro sera également sollicitée pour des données sur les reconversions professionnelles des intermittents.
- Un nouveau chantier est proposé par le groupe : mesurer le poids économique de la culture en Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur l'enquête annuelle du ministère de la Culture au niveau national et en l'adaptant à l'échelle régionale.

Dialogue avec les élus

- Ce chantier n'est pas priorisé dans l'immédiat. Il est envisagé de produire une note à destination des élus en valorisant les résultats des autres chantiers.
- Il est proposé, lors des prochains déplacements du groupe de travail, d'inviter l'élu local en charge de la culture en début ou en fin de séance, afin d'amorcer ce dialogue de manière pragmatique.
- Jean-François Mezeix travaille à mobiliser les élus à la culture de Besançon et de Dijon sur le COREPS. Les retours sont pour l'instant en attente.

3. Projets priorisés

À l'issue des échanges sur les perspectives et pistes de travail, le groupe a identifié les projets à engager en priorité pour la période à venir :

Projet	Prochaine étape
Préconisations sur les conditions d'accueil des stagiaires	Rédaction d'un document partagé ; transmission au groupe « Conditions de travail » pour intégration dans la convention DREETS
Mise à jour de la cartographie des formations et des emplois	Réunion de cadrage avec l'INSEE ; mobilisation de France Travail et Transition Pro ; horizon 2027
Note de synthèse sur les droits à la formation (AFDAS)	Invitation de l'AFDAS au prochain groupe de travail pour validation de la note et temps d'information
Enquête sur les besoins en formation des intermittents	Sollicitation de l'AFDAS pour un retour d'enquête ; formulation d'une préconisation COREPS

Projet	Prochaine étape
Mesure du poids économique de la Culture en BFC	Identification des données disponibles au niveau national (ministère de la Culture) ; adaptation à l'échelle régionale

4. Clôture – Perspectives

La séance a permis de confirmer la dynamique de travail du groupe et d'arrêter les orientations pour la période à venir.

Échéances structurantes identifiées :

- Plénière du COREPS prévue fin septembre / début octobre 2026.
- Comité des COREPS à Avignon le 10 juillet 2026, suivi de l'InterCOREPS l'après-midi – les membres sont invités à relayer cette information dans leurs réseaux et organisations.
- Élections régionales prévues en septembre 2027 : le calendrier électoral sera pris en compte dans la planification des travaux, notamment pour le dialogue avec les élus.

Le groupe entend capitaliser sur les chantiers en cours pour produire des livrables concrets (notes de synthèse, préconisations, cartographie actualisée) qui pourront alimenter les échanges avec les partenaires institutionnels et les élus.

L'ensemble des participants partage une préoccupation commune face à la dégradation des conditions d'emploi et de formation dans le secteur culturel en Bourgogne-Franche-Comté. Le groupe de travail entend jouer un rôle actif dans la production de données et d'analyses permettant d'objectiver ces tendances et de formuler des propositions étayées à destination des financeurs et des décideurs publics.

Compte rendu rédigé à l'issue de la séance du 6 mai 2026.